

**Le Florilège 2019, c'est pour bientôt !  
Passez votre commande au plus vite !**

**Dès à présent, c'est l'idéal !**

**Date limite de la souscription : 13 octobre 2019**

**Prix préférentiel à la souscription : 29,50 €** (frais de port inclus)  
**(Après cette date, il sera à 36 €).**

L'Édition 2019 du *Florilège* FPF est en cours de réalisation :  
il regroupe **PLUS DE 1000 IMAGES**, les **meilleures de tous les concours nationaux** organisés par la FPF, dans toutes les disciplines.

*Le Florilège*, réalisé par la FPF, est essentiellement vendu en souscription. « *Reconnu dans le milieu des auteurs amateurs photographes comme une superbe publication, il est attendu au point que, chaque année, nous ne pouvons, en fin de saison, satisfaire toutes les demandes !* » (Le président Jean Saleilles)

La livraison interviendra courant décembre afin que les livres puissent être disponibles, sans souci, pour les Fêtes !

**Les envois se font par Chronopost.**

- Si vous êtes adhérent de club, l'envoi se fera à l'adresse du « contact FPF » de votre club, un suivi par courriel lui sera adressé. **Comme l'an dernier et pour faciliter la distribution**, la personne « contact FPF » recevra une liste de colisage indiquant le nom de toutes les personnes du club qui ont commandé un ou plusieurs exemplaires du *Florilège*.
- Si vous êtes adhérent individuel, l'envoi se fera à votre adresse, un suivi par courriel vous sera adressé.

**Pour commander, vous avez quatre possibilités :**

- Commander par l'intermédiaire d'une commande groupée de votre club.
- Remplir le bon de commande ci-dessous et l'envoyer dès que possible au siège de la Fédération, (5 Rue Jules Vallès 75011 Paris) accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de « Fédération Photographique de France ».
- Aller sur le site de la FPF <http://fpf.federation-photo.fr> onglet « Florilège » et indiquer simplement le nombre d'exemplaires que vous réservez puis cliquer sur « Suite commande » afin de procéder au paiement.
- Vous pouvez aussi régler par virement bancaire : attention de bien indiquer dans l'objet du virement : « Florilège (le nombre commandé) suivi de votre nom et de votre prénom ».